



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E3337

VALABLE JUSQU'AU 13/02/2024

ÉDITÉ LE 13/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 2000 B 182.

Siret : 428 979 280 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 44645M

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 121646702

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 121646702

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/01/2023

Raison sociale : BALBOA FRERES SARL

1 RUE DU PERPIGNAN
34880 LAVERUNE

Téléphone : 04 34 43 79 37

Portable : 06 09 87 56 01

Fax :

Site Internet : balboafres.wixsite.com/balboa-freres

E-mail : balboa.freres@hotmail.fr

Responsabilité légale :
BALBOA OLIVIER CO-GÉRANT / BALBOA CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/11/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2019
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	29/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.